

Saint-Désert infos

Bien vivre en Côte Chalonnaise

Edito du Maire



Le Noël des écoles

Chères Désiréennes, Chers Désirés,

Les solutions étudiées suite aux différents épisodes d'inondations de 2014, 2016 et 2018 vont enfin se matérialiser par la réalisation de plusieurs ouvrages d'art et par **l'amélioration de l'écoulement de la rivière**. De longues études de faisabilité, l'acquisition de plusieurs terrains par la commune et l'aide technique et financière du Grand Chalon ont été nécessaires.

Mais la vigilance reste de mise en cas d'évènements météorologiques exceptionnels, sachant que les dérèglements climatiques annoncés sont maintenant bien une réalité. **Une véritable prise de conscience de la part des habitants, des riverains et des propriétaires de terrains** est indispensable, au-delà des intérêts particuliers, pour faire aboutir les projets, mais également pour améliorer l'écoulement des eaux de la rivière.

Une bonne nouvelle pour l'année 2021 : M. le Sous-Préfet vient de nous confirmer l'ouverture dès le mois de janvier d'un **accueil labellisé « France Services »** dans les locaux de la mairie. Il s'agit d'un espace dédié aux services de proximité qui permettra d'offrir un meilleur accompagnement des habitants du canton dans leurs démarches administratives et numériques.

La crise sanitaire a profondément marqué cette année 2020, qui a vu partir plusieurs de nos proches et amis, souvent des figures emblématiques de la commune. Ayons également une pensée pour les résidents et les personnels de l'EHPAD « La Chansonnière » qui auront vécu une fin d'année très difficile, atteints de plein fouet par la pandémie.

Je tiens à **remercier tous les personnels, les membres du CCAS et les conseillers** qui, malgré les difficultés, ont su être très présents pour assurer la continuité des services municipaux et un soutien aux plus démunis tout au long de l'année, offrant ainsi un service de grande qualité tout en restant à l'écoute de tous.

En gardant la mémoire de tous ces moments d'incertitude, chacun aspire maintenant à retrouver cette cordialité et cette vitalité qui sont le vrai art de vivre de notre village : le repas des aînés, le Noël des écoles, etc. **Que nos commerçants et les associations qui animent le village puissent reprendre leurs activités : c'est l'espoir que nous formulons pour 2021 !**

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons une excellente année 2021 et nos meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé.

Daniel CHRISTEL,
Maire

Soutenons nos commerçants et nos vignerons !

La crise sanitaire est venue pénaliser nos commerces et l'activité des vignerons. En favorisant le commerce local, nous contribuons à pérenniser l'activité commerciale de la commune.

Café-Restaurant "Auberge de la route des vins"

L'Auberge vous présente ses meilleurs vœux pour cette année qui commence et remercie tous ses clients qui l'ont vraiment soutenue pendant cette période très compliquée.

L'Auberge propose tous les midis (du lundi au vendredi) des plats à emporter : le menu complet (13,50€) ou le plat du jour (8,00€), et tous les jeudis soir, un plat à thème à emporter (14€)

Le choix de ce plat sera communiqué sur le site de la mairie dès le lundi.

En raison du couvre-feu, les enlèvements se feront avant 13 h (Tél. 03 85 47 90 55).



Salon "ST DES'HAIR"



Besoin d'un diagnostic capillaire pointu et personnalisé?

Vanessa vous accueille dans son salon "ST DES'HAIR", situé 4 Place Romaine, pour vous conseiller et réaliser vos coupes de cheveux hommes, femmes, enfants, vos colorations, mèches, effets couleurs et balayages, ou coiffure de cérémonie, mariage, et coiffure de soirée, dans une ambiance chaleureuse et relaxante.

Elle vous propose également tous les produits d'hygiène et de soins capillaires, ou encore des accessoires de maroquinerie (sacs à main, portefeuilles, porte-monnaie...), des bijoux (colliers, boucles d'oreilles, bracelets...), des parapluies, des foulards, des écharpes de différentes matières, pour tous les styles, hommes et femmes, pour vous faire plaisir ou pour offrir...

Le salon est ouvert du mardi au samedi, alors n'hésitez pas à prendre rendez-vous en vous connectant sur son site web (tapez St Dés' Hair sur Google) ou par téléphone au 03.85.43.21.71.

La Ruche qui dit oui :

Cette année **c'est la Ruche qui dit oui** qui a été choisie pour constituer les colis de Noël de nos anciens. Une occasion de découvrir les produits bio et locaux qui sont proposés.

La commande se fait en ligne et le retrait a lieu les vendredis de 17h30 à 19h00 au 79 avenue de Bourgogne (<https://laruchequiditoui.fr/fr>).



Soutenons nos commerçants et nos vignerons !

L'Epicurien des Vignes - Traiteur

Installé depuis peu, L'Epicurien n'a pas de boutique, son activité principale étant l'organisation de réceptions, toutefois vous pouvez lui commander des repas. La partie traiteur se fait par livraison ou en vente à emporter au 7 rue de Chauchy à Saint Désert.

Découvrez une vaste gamme de plats sur leur site internet : www.lepicuriendesvignes.com et commandez par téléphone ou par mail.

Email : contact@lepicuriendesvignes.com - Tél : 03 85 92 14 12



Intermarché

Cette surface commerciale de proximité vous permet de réduire vos déplacements et d'éviter les zones de forte affluence que sont les hypermarchés limitant ainsi la propagation du coronavirus. **Elle propose en outre de multiples services :** gaz, station essence 24/24h, photo d'identité, distributeur de billets, tirages photos, photocopie, lavomatic, lavage de voiture, pression des pneus, une borne essence en espèces et une borne de recharge pour véhicule électrique (en cours d'installation).

Vous pouvez également faire vos courses à distance via le Drive sur internet

www.intermarche.com/magasins/08188/saint-desert-71390.



Le Looping

Lieu d'animation emblématique de la commune depuis 1996, Le Petit Futé le définit comme « un des lieux incontournables en Saône-et-Loire, « LE dancing de référence par excellence ».

S'il est parfois méconnu des habitants de Saint Désert, les danseurs de la région connaissent tous l'établissement. Autrefois un simple bal monté, il est devenu au fil des ans un très beau complexe, doté d'une piste de danse avec un beau jeu de lumière et une grande qualité de son.

Malheureusement la musique s'est tue et les lumières se sont éteintes, le Looping faisant l'objet d'une fermeture administrative depuis le 15 mars dernier en raison de la pandémie.

En attendant de pouvoir retrouver cette ambiance de dimanches dansants et des soirées à thèmes, Fabien Sicard, le gérant, dont les talents sont multiples, propose ses services pour des travaux d'extérieur, traitement de végétaux notamment. Vous pouvez le joindre au 06 09 39 80 24.

Le Pétrin de Benjamin

Benjamin Bouteille assure lui-même toute la fabrication : pains blancs, pains spéciaux, apéritifs salés, desserts, viennoiseries, et pâtisseries. Tandis que Catherine et Carole vous accueillent du mardi au samedi de 6h à 12h30 et de 16h à 19h et le dimanche de 6h à 12h30.

La période de l'Epiphanie est un moment intense pour Benjamin, puisqu'il fabrique environ 300 galettes des rois chaque année.

Le pétrin de Benjamin SARL BOUTEILLE
33 Avenue de Bourgogne 71390 Saint Désert
Tél : 03 85 47 90 91
Dépôt de Moroges le Bourg - Tél : 03 85 47 92 79



Les vignerons de Saint-Désert

Et si nous visitons les domaines viticoles du village ?

Il n'y aura pas mieux pour satisfaire les papilles des amateurs que la découverte du millésime 2018, né de vendanges précoces, remarquable par sa fraîcheur et son fruité.

De même, le millésime 2019 récolté au début du mois de septembre, offre structure et volume en bouche pour les vins rouges et beaucoup de gourmandise pour les vins blancs.

N'hésitez pas à pousser les portes des caveaux des vignerons de Saint-Désert, qui seront heureux de vous accueillir, dans le respect des règles sanitaires, pour découvrir ou redécouvrir les terroirs du village.

Depuis plusieurs siècles à Saint-Désert les terroirs ont été reconnus et nommés. Saint-Désert est un des villages de la Côte Chalonnaise où l'on trouve le plus de noms de clos.

« *La vigne nous rend intelligible ce qu'est la véritable saveur de la terre* » disait Colette et la terre de Saint-Désert a beaucoup à vous dire !



Grand Chalon : le plan de soutien au commerce local

Le Grand Chalon en partenariat avec le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté, aide les commerces locaux à faire face aux difficultés économiques dues à la crise sanitaire au travers de deux aides :

- **Une aide au loyer ou à l'emprunt d'un montant de 500 €** maximum par mois. Elle s'adresse aux commerces du Grand Chalon qui comptent entre 0 et 10 salariés (en ETP) et qui sont affectés par une fermeture administrative depuis novembre 2020.

Pour tout renseignement, contactez Laurence Delorme - Cellule soutien au commerce : 03 85 90 51 38 ou par mail à soutien.commerces@legrandchalon.fr.

- **Le Fonds d'aide à l'investissement commercial privé (FAICP)** qui s'adresse aux commerçants qui ont un projet de rénovation d'un local commercial ou de création d'un nouveau commerce. Le montant de l'aide est de 30 % du montant du projet global (plafonné à 10 000 €).

Pour tout renseignement sur le FAICP; contactez : Caroline Sebelon - Service Commerce et Artisanat
Tél. : 03 85 90 50 13 - commerces@chalonsursaone.fr

Les commissions municipales

Une nouvelle commission a été créée pour étudier l'aménagement d'une aire sportive avenue du Stade.

Commission des bois : Tom Issert rejoint la commission.



***Jacques Cannet, Gilbert Benas, et Tom Issert
nouveau garant des bois, la relève est assurée !***

Directeur de la publication : Daniel Christel

***Ont participé à ce numéro : Aude Noël, Michel Royer,
et Eric Davanture. Impression : Bezin Haller. Bulletin
Imprimé sur papier recyclé.***

Label « France Services »

Afin d'assurer un meilleur service public aux habitants, la commune a déposé sa candidature pour obtenir le label « France Services ».

Qu'est-ce que « France Services » ?

C'est une structure qui regroupe une partie des services de l'État au service de la population. "France Services" sera le nom du label qui sera attribué à ce lieu d'accueil sous la condition de proposer a minima une aide pour les démarches relevant de ces organismes suivants :

- Caisse d'allocations familiales,
- Ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques,
- Caisse nationale d'Assurance maladie,
- Caisse nationale d'Assurance vieillesse,
- Mutualité sociale agricole,
- Pôle emploi,
- La Poste.



Ce socle de services pourra être enrichi par la commune et les partenaires qui le souhaiteront, en fonction des besoins locaux ou ponctuels exprimés par les habitants. Un espace dédié et confidentiel permettant de recevoir le public va être aménagé dans la salle des mariages. Il sera démontable.

L'accueil du public se fera sur rendez-vous.

Montant des travaux d'aménagement de cet espace :	32 480 € HT
Aide de l'Etat au titre de l'aménagement des centres-bourgs (DETR) :	25 984 €
Reste à charge de la commune :	6 496 €

CCAS (Centre communal d'action sociale)

Cette année 2020 très particulière n'aura pas permis l'organisation du traditionnel repas des aînés. Néanmoins, **32 colis ont été distribués**. L'accueil des aînés bénéficiaires a été très enthousiaste, des moments d'échanges agréables, tout en respectant les gestes barrières.

Un recensement des personnes vulnérables a été réalisé cet été. L'objectif de ce recueil est de connaître les besoins de chacun, l'équipe du CCAS se partage les tâches et les visites dans la bonne humeur.



La distribution des colis des aînés

Les travaux prévus au 1^{er} semestre 2021

- Les travaux de création du bassin de rétention de la Saule Est
- L'aménagement et le reprofilage de la section avenue du Stade – Place du Carrouge
- La réfection de l'impasse de la Saule (enfouissement des lignes électriques, réfection des réseaux d'eau et réfection du revêtement de chaussée au printemps)
- Le renouvellement de la canalisation d'eau potable entre Montbogre et la Saule
- Le choix des entreprises pour la rénovation énergétique de l'école maternelle
- L'arrivée de la fibre optique (prévue en 2021)

Lutte contre les inondations

Pour lutter contre les inondations et favoriser le bon écoulement de la rivière, la commune a saisi le Grand Chalons pour les travaux qui relèvent de sa compétence.

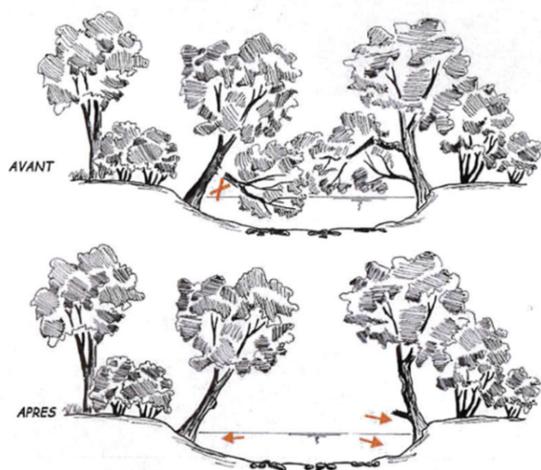
Par ailleurs, elle s'est rendue propriétaire du terrain de la Pêcheurie pour permettre l'aménagement d'un parc paysager et la réalisation d'ouvrages de rétention des eaux.

Les travaux de création du bassin de rétention de la Saule Est et le reprofilage du carrefour avenue du Stade – Place du Carrouge seront réalisés dès que les conditions météorologiques le permettront.

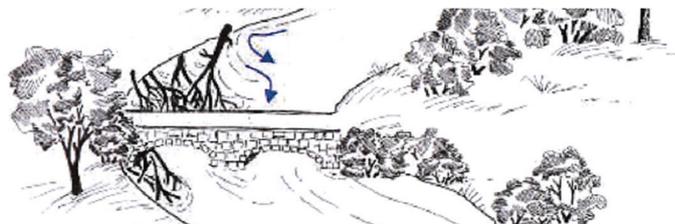
Enfin des rejets d'arbres prélevés en Nesvres vont être replantés cet hiver le long du ruisseau dans le secteur de Bassevelle pour soutenir les berges.

Aux termes de l'article L215-14 du Code de l'Environnement, **le propriétaire riverain est tenu à « un entretien régulier » du cours d'eau**. Il doit ainsi veiller à maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, à permettre l'écoulement naturel des eaux et à contribuer à son bon état écologique, notamment par enlèvement des obstructions, débris ou dépôts flottants.

Qu'est-ce qu'un entretien régulier ?



U L'enlèvement d'embâcles (amas de branches qui font barrage et érodent les berges) de juillet à mi-octobre



C L'élagage de mi-octobre à mi-avril

Par ailleurs, il est fortement recommandé de ne pas stocker du bois ou laisser les débris de taille le long de la rivière, et de ne rien jeter dans la rivière qui viendrait se bloquer l'écoulement plus bas (tonte).

État civil – 2^e semestre 2020

Naissances

Léo, Jean PELLET le 29 août

Matyas SMID le 09 septembre

Ynès TRAMOY le 03 octobre

Ezio François Joao LAGAREIRO le 16 octobre

Mariages

Martin SAUVAGE et Amandine GEROMET le 26 septembre

Noël GUILLON et Céline DA SILVA le 5 décembre

Décès

Henri DUBOIS le 28 septembre

Jean DUCHENE le 5 novembre

Laurent DUBOIS le 6 novembre

Colette BERTHOUX le 13 novembre

Simonne MAZOYER le 17 novembre

Colette BOBIN le 9 décembre

Brigitte RENAUD le 10 décembre

Jean RENAUD le 10 décembre

Michel BESSARD le 13 décembre

Antoinette MARTNER le 16 décembre

Marie MOLARD le 22 décembre

Jeanine POIZEAU le 24 décembre

Patrick GAUDILLERE le 28 décembre



*Une mention spéciale pour cette
décoration Noël qui a égayé notre
village !*